

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LA FRANC-MAÇONNERIE

Nous aurions tort de croire que la franc-maçonnerie a cessé ses opérations, dans la province de Québec, depuis que son rôle y a été mis en lumière par la saisie des procès-verbaux de la loge l'“ Emancipation ”, en 1910. Nous avons des preuves certaines que son action néfaste continue à se faire sentir chez nous, et nous pourrions signaler telle initiation qui s'est faite, il n'y a pas longtemps, dans une ville de notre province.

Nous devons donc être plus en éveil que jamais, et nous croyons utile à la cause catholique de rappeler, ici, quelques notions et certains faits touchant le but et les moyens d'action de la secte.

Pour empêcher qu'on nous accuse d'exagération, c'est à l'enseignement de Léon XIII que nous demanderons de nous dire ce qu'est la franc-maçonnerie.

“ A notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la société des francs-maçons. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions, et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la Sainte Église, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus-Christ ”. (Encyclique *Humanum Genus*).

“ Renverser de fond en comble l'édifice religieux bâti de la main de Dieu même, vouloir régler non seulement la vie publique, mais encore la vie privée, d'après les seuls principes du naturalisme, voilà ce que veut la franc-maçonnerie et ce qu'elle appelle, avec autant d'impiété que de folie, la restauration de la société civile ”. (*Lettre aux évêques d'Italie*).